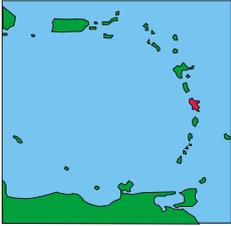


Comité de Bassin



De la Martinique

Le Président

Fort-de-France, le 10 février 2011

P:\T02\N10\2-bureau\BUREAU 2011\CR-BUREAU DU 02-02-2011

Affaire suivie par : Denis ETIENNE

Tél : 05 96 71 44 97

Mél : denis-l.etienne@developpement-durable.gouv.fr

**Objet : Bureau du Comité de Bassin de Martinique
Compte-rendu de la réunion du 02 février 2011**

Participants

Monsieur Daniel CHOMET, Président du Comité de Bassin, M. Marcel DONGAR, Vice-Président et Représentant des Associations de Consommateurs, M. Jean-Louis VERNIER, Directeur adjoint de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), M. Bruno CAPDEVILLE, Chef du Service Paysages, Eau et Biodiversité (SPEB/DEAL), M. Stéphane DEHEUL, Chef du STER, Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), M. Alex PAVIOT, Commission « Eau et Agriculture », représentant de la Chambre d'Agriculture, Mme Jeanne DEFOI, Directrice de l'Office De l'Eau (ODE), M. Denis ETIENNE, Chargée de mission DCE et gouvernance de l'eau (DEAL), Mme Marie-France BERTOME, Assistante de Direction (DEAL), Mme Anne CIRENCIEN, chargée de mission, Conseil Régional.

Excusés

Monsieur Antoine VÉDÉRINE, Membre du Comité de Bassin.

Ouverture de séance

La séance du Bureau est ouverte à 16h00.

Rappel de l'ordre du jour :

- Fonctionnement du Comité de Bassin,
- Programme 2011 du Comité de Bassin,
- Point sur la prochaine réunion du Comité National de l'Eau (CNE),
- Journée internationale des zones humides (2 février),
- Questions diverses.

Sont évoqués en introduction les études récemment finalisées :

- Étude Inter-Service, non encore disponible,
- Etude AFD demandée par Jean-Louis VERNIER mais pas encore transmise.

Monsieur Daniel CHOMET demande quelle est la disponibilité des rapports MISE et AFD pour une présentation lors du prochain bureau le mercredi 16/02 à 14h30.

Monsieur Jean-louis VERNIER explique qu'il a demandé une présentation de l'étude AFD pour fin janvier, mais en retour on lui a proposé début février (depuis pas de nouvelle). Il va recontacter l'AFD à ce sujet pour faire en sorte que la présentation puisse avoir lieu le 16/02.

Monsieur Bruno CAPDEVILLE rappelle que cette date a aussi été retenue comme option pour faire une sortie sur le site de la réserve de Génipa.

Il est convenu que les deux études seront présentées lors du prochain bureau.

A été évoqué également en introduction, la question de la disponibilité d'un bureau pour le Président du Comité de Bassin. Celui-ci souhaite disposer d'un bureau à la DEAL avant la fin du mois de février.

I – Fonctionnement du Comité de Bassin

I. 1. Commissions thématiques

Monsieur Daniel CHOMET constate que les responsables des commissions ne sont pas présents. Pour réactiver les commissions, il propose de les interpeler pour avoir un programme de travail avec des propositions et des outils pour aboutir. Il faut leur donner une fonction.

Monsieur Jean-Louis VERNIER suggère que les services d'animation technique proposent aux Présidents de commissions des réunions avec un ordre du jour intégrant des propositions émanant des Présidents eux-mêmes. Quelques thèmes prioritaires ont été identifiés : assainissement, produits phytosanitaires, etc.

Il est convenu qu'un projet de courrier avec des thématiques, quelques propositions de travail et de réflexion, les grandes dates et échéances de l'année, et leur demandant de faire part d'initiatives personnelles, leur sera prochainement envoyé. Le 15 mars (soit le troisième bureau) est la date limite fixée pour un retour de propositions, de la part des commissions thématiques.

I. 2. Réunions du bureau

Il est acté que les réunions du bureau auront lieu tous les mois, aux alentours du 15 du mois, le mardi (matin ou après-midi).

Cependant, la prochaine réunion du bureau est prévue le mercredi 16 février à 15h30.

II – Programme 2011 du Comité de Bassin

II. 1. Une priorité : la question de l'assainissement

Monsieur CHOMET a rencontré les syndicats et les fermiers, dans le cadre de la mission inter-service et de l'étude AFD. Il propose de préparer une convention, avec calendrier qui amène au mois de juin, afin de s'entendre sur les priorités en terme d'assainissement.

Monsieur Jean-Louis VERNIER rappelle que le principe a été validé en MISE. La priorité est d'augmenter la performance des réseaux. En assainissement, la situation est plus compliquée car il y a une volonté des financiers de la MISE de financer en priorité des investissements prioritaires (en terme de performance). Il faut donc dans le cadre d'une consultation (notamment des syndicats des eaux) faire converger les différentes priorités / approches des parties prenantes (syndicats, État, Région, SDAGE, bailleurs de fonds) et contractualiser les engagements à l'occasion d'une réunion solennelle, sous l'égide du Préfet. En effet, les syndicats et la CACEM ont des priorités plus ponctuelles, qu'il faut replacer dans une perspective globale. Il faut considérer comme une priorité les points noirs en terme d'assainissement et s'appuyer sur les différentes études récentes (AFD, Etat, comité de bassin). La région a un impact important, car 10% de financement peuvent faire pencher la balance.

II. 2. Financements

Monsieur Stéphane DEHEUL (DAAF) fait un point sur le FEDER :

- Programmé : 60 % (soit environ 40 opérations), dont une bonne partie sont réalisés, un peu moins en eau potable. Certains dossiers ne sont pas complets car il manque des parts de financement.
- Journées techniques FEDER : 24/02 matin
- Fin 2011 : il n'y aura plus de FEDER.
- Syndicat ayant les plus gros besoin : SICSM.
- 2 grosses opérations : Robert 14 M€ et Diamant 7M€, mais la maîtrise d'œuvre ne fait pas partie des demandes (uniquement que les études).

Monsieur Daniel CHOMET estime qu'il faut essayer de dépasser les 100% de programmation pour demander des rallonges. Mais il faut de la cohérence dans les demandes.

Premier point : Les agences de l'eau vont définir les montants donnés à l'ONEMA au titre de la solidarité (aujourd'hui 14,5 M€ pour DOM + COM), soit Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte et La Réunion (qui paye l'eau 2 fois moins cher, mais obtient 2 fois plus).

La position du Ministère est qu'il faut mettre en place les redevances, ce qui est le cas en Martinique qui a fait des efforts, pour recevoir des aides. Il y a donc deux objectifs : (1) maintenir la part de la Martinique dans les 14 M€ et (2) augmenter le montant global, car c'est l'année internationale des Outre-Mers. Le budget sera bouclé en juin, lors de la discussion du 10^{ème} programme des Agences de l'Eau.

Deuxième point : le taux de collecte des redevances est faible, car il y a peu par manque de branchements. Il est donc possible d'augmenter ce taux de collecte, et donc les ressources financières, en augmentant les branchements.

Monsieur Stéphane DEHEUL précise à ce propos que l'extension du réseau en assainissement (référence à l'article 55), génère des recettes supplémentaires.

Monsieur Bruno CAPDEVILLE précise que les 7 M€ de l'ONEMA ont été budgétisés et que l'ONEMA peut augmenter sa participation si les autres partenaires mettent plus (notamment le Département). L'ONEMA peut intervenir en dehors de la maquette du PO. Le fonds Barnier arrive en complément de la maquette.

Monsieur Bruno CAPDEVILLE signale par ailleurs qu'il y a aussi une possibilité d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, largement sous-utilisés en Martinique par rapport aux autres DOM.

Monsieur Stéphane DEHEUL précise que l'ONEMA donne priorité à l'assainissement. Depuis 2009, de moins en moins de projets sont proposés par les syndicats car il ne veulent pas augmenter le prix de l'eau. Par ailleurs, de façon logique, aucun élu ne va pousser à une augmentation du prix de l'eau.

Madame Jeanne DEFOI considère qu'il n'est pas correct de la part de l'ONEMA de conditionner leur participation à une augmentation de la participation locale.

Monsieur Jean-Louis VERNIER précise qu'il y a 15 M€ d'investissement urgent. Les sociétés SME et SAUR proposent d'investir en contrepartie d'une augmentation de 5 ans de la durée de leur contrat. Il préconise de demander de l'aide sur un gros projet (par exemple assainissement à St-Pierre), mais même avec le soutien de l'Etat, de la Région et de l'Europe, il reste quand même 40% d'autofinancement du syndicat SCCNO, soit environ 3 M€.

Monsieur Daniel CHOMET considère que c'est un scénario irréaliste car cela reviendrait à tripler le prix de l'eau, sans progression ! Il demande de réfléchir aussi à une stratégie pour les communes du Robert et de Rivière Salée, et que lui soit préparé pour le prochain Bureau des scénarios pour les trois cas cités.

Monsieur Stéphane DEHEUL précise que le scénario est déjà existant pour St-Pierre.

En conclusion de ce point de l'ordre du jour, le président Chomet indique qu'il faut (1) officialiser une position de principes commune aux différents partenaires (syndicats, Etat, Région, ...), et (2) faire le tri des actions et des priorités, afin d'avoir la légitimité nécessaire pour négocier les enveloppe budgétaire. Il faut par ailleurs trouver des arguments spécifiques à la Martinique (Ex : pour Saint-Pierre, le développement d'un pôle touristique).

D'après M. Jean-Louis VERNIER, un élément de négociation important est à mettre en avant lors de la réunion du CNE (voir point suivant) : il y a un risque de contentieux avec l'Europe pour l'assainissement, le gouvernement a donc tout intérêt à augmenter les financements/ investissements pour éviter les amendes liées au non respect des directives.

III – Réunion du Comité National de l'Eau (CNE)

Rappel de l'ordre du jour de la réunion du CNE du mercredi 9 février 2011 :

1. Introduction du Président et approbation du compte rendu de la séance du 8 novembre 2010.
2. Commissions :
 1. Comité consultatif sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement : compte rendu des réunions du groupe de travail sur l'accès à l'eau des personnes marginalisées.
 2. Commission de la réglementation : compte rendu des réunions du 15 décembre 2010 et du 8 février 2011.
 3. Commission du suivi hydrologique : compte rendu de la réunion du 15 décembre 2010.
3. Recherche et développement sur l'eau dans les DOM (*Rapporteur : ONEMA*)
4. Point sur la mise en œuvre de la DCE dans l'Union européenne (*Rapporteur : DEB et T. DAVY représentant des agences de l'eau à Bruxelles*)

5. Orientations pour la gestion des poissons migrateurs (*Rapporteur : DEB*)

6. Information sur la préparation des Xèmes programmes des agences de l'eau (*Rapporteur : DEB*)

7. Projet de décret relatif à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action pour le milieu marin (*Rapporteur : DEB*)

8. Points divers (remise en séance des documents pour information) :

1. Actualité réglementaire.
2. Calendrier 2011 du CNE

Monsieur Daniel CHOMET demande s'il est d'usage de n'être destinataire que très tardivement des éléments ? (les dossiers ont été mis en ligne 10 jours avant la réunion).

Concernant l'étude de l'ONEMA (point N°3) sur la recherche – développement sur l'eau et les milieux aquatiques en Outre-Mer, M. Denis Etienne fait remarquer que proportionnellement à la population (3%) et à la superficie (13%), peu d'efforts de recherche sont consacrés aux DOM (1,6% des ETP chercheurs). Si l'on compare à la richesse de la biodiversité Outre-Mer, cette disproportion est encore plus accentuée (environ 95 % de la biodiversité nationale en Outre-Mer). Cela peut constituer un argument pour justifier une meilleure prise en compte des DOM dans le domaine de l'eau. Par ailleurs, de gros progrès restent à faire au niveau taxonomique en terme de connaissance des espèces bio-indicatrices utiles / définition de référentiels pour l'évaluation de l'état écologique des masses d'eau.

Monsieur Jean-Louis VERNIER tempère un peu ces informations en précisant que la Martinique et la Réunion sont les deux DOM les plus actifs en terme de recherche.

Madame Jeanne DEFOI précise que certaines opérations devraient être financées sur le général et pas sur la solidarité. Il faut donc des dossiers pour justifier plus de 14 M€.

Certaines agences ont fait des avances pour verser leur quote-part à l'ONEMA.

Le CNE peut donner un avis de poids. Il faut donc les convaincre d'augmenter la part ONEMA.

Messieurs Jean-Louis VERNIER et Bruno CAPDEVILLE font remarquer que l'ONEMA s'est désengagé des études phytosanitaires. Le chlordécone est considéré par l'ONEMA comme une affaire concernant l'agriculture et la santé, pourtant l'ONEMA travaille sur le PCB dans le Rhône.

Madame Anne CIRENCIEN précise qu'il y a un autre sujet important qu'il ne faut pas oublier : l'entretien des cours d'eau.

En conclusion de ce point, le président insiste à nouveau sur la nécessité de donner de la visibilité à notre politique en matière d'eau !

IV – Point 4 de l'OJ : journée internationale des zones humides

Monsieur Daniel CHOMET se félicite de l'organisation et de la large collaboration de tous.

Il rappelle sa proposition d'organiser une sortie des élus pour une visite de la Baie de Génipa à une date identifiée dans un premier temps pour le mercredi 16 février 2011.

La « cible » serait : les partenaires, soit les maires des communes de la Baie, l'Espace Sud, le Contrat de baie / la CACEM, les usagers (chasseurs et pêcheurs), le PNRM, la Région, etc...

L'objectif étant de relancer l'intérêt pour le projet de réserve de Génipa.

La date du 16 février 2011 est abandonnée et il est proposé de faire la visite la semaine suivante, soit le mardi 22 ou le mercredi 23 février matin. La visite serait suivie d'un débat et d'un déjeuner.

Monsieur Denis ETIENNE va reprendre contact avec le prestataire déjà identifié qui peut mettre à disposition un bateau pour passagers, avec un guide.

Il est suggéré que soit poursuivi des initiatives concernant les Zones Humides au cours du mois de février. Par exemple, la diffusion d'un film à Madiana (en avant première des films) et/ou sur RFO (Martinique Première). Martinique Première a fait des films co-produit avec l'ODE et d'autres organismes. Il est envisagé de faire des diffusions vers les scolaires et d'utiliser la salle contiguë à l'Atrium pour faire une exposition (déjà négocié par Mme Defoi).

V – Questions diverses

Visite des Présidents de syndicats de l'eau (SCNA, SICSM, SCCNO, ODYSSI) ; plusieurs dates prévues.

Madame Jeanne DEFOI demande que soit organisée rapidement une réunion avec le Préfet (en mars) pour la MISE, sachant que la période de réserve s'étend du 7 au 27 mars 2011.

Monsieur Daniel CHOMET souhaiterait organiser une plénière élargie avant le 7 mars, soit le mercredi 2 ou le vendredi 4 mars (ce qui implique un envoi des convocations le vendredi 18 février 2011), pour présenter les résultats des différentes études (AFD, Ministère de l'Écologie, ...).

Monsieur Jean-Louis VERNIER considère que c'est trop tôt compte tenu de la nécessité de refaire l'arrêté de nomination (suite à la fusion des services de l'État). Pour lui, le plus important est de rencontrer les Pt des syndicats pour officialiser les priorités pour la réunion de juin (présenter une liste commune de priorités).

Monsieur Daniel CHOMET demande d'informer le plus tôt possible les présidents de syndicats, afin qu'ils puissent s'exprimer et se positionner (affichage et validation d'un principe commun). Il faut que les membres du Comité de Bassin soient saisis de la démarche « contractualisation » et que leur soient présentés les résultats des 2 / 3 études (AFD, rapport / audit des ingénieurs sur le prix de l'eau, étude MISE).

Acté pour une assemblée plénière avant le 7 mars 2011.

La réunion est close par le Président à 18h00.

Le Président du Comité de Bassin

Daniel CHOMET